

CONSEIL D'ECOLE - Compte rendu
Le 15/11/2022

Ecole Élémentaire
8, Route de Chevrier
74800 Cornier
Tél. : 04 50 25 55 18
Mail : ce.0741748y@ac-grenoble.fr

Personnes convoquées :

Ecole Élémentaire : Le directeur, M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Levet, Mme Cerna Ripert,
M. Maillard.
Mairie : M. Roux Michel (M. le Maire), Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.
IEN : Mme Bessac Agnès
DDEN : M. Merlin Denis.
Parents représentants : Mme CREPIN Caroline, M. BIOLLUZ Laurent, M. BATHIAS Vincent,
M. LEBRUN Romuald.

Personnes Présentes :

Ecole Élémentaire : Le directeur, M. Fabien.
Les enseignants : Mme Fabien, Mme Levet, Mme Cerna Ripert,
M. Maillard.
Mairie : Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.
DDEN : M. Merlin Denis.
Parents représentants : Mme CREPIN Caroline, M. BIOLLUZ Laurent, M. BATHIAS Vincent,
M. LEBRUN Romuald.

Personnes excusées : M. Roux Michel (M. le Maire)

Résultats élections des parents délégués au conseil d'école. 85,55% de suffrages exprimés sur 173 inscrits (119 valides et 24 nuls).

1) Effectifs des classes 2022/2023 : 93 élèves (année précédente : 99)

CP/CE1 : 21 (15 CP + 6 CE1)
CE1/CE2 : 23 (16 CE1 + 7 CE2)
CE2/CM1 : 24 (9 CE2 + 15 CM1)
CM1/CM2 : 25 (6 CM1 + 19 CM2)

15 arrivants CP, pas dans d'autres niveaux.

- Effectifs enseignants : En CE2/CM1, Mme Lucas (PES) assurera à mi-temps le service de Mme Cerna (titulaire et enseignant les lundis, mardis). Mme Levet Elisabeth (complément de direction le lundi).

2) Règlement intérieur :

Envoi préalable par courriel des deux versions du règlement intérieur à toutes les personnes convoquées. Lecture de la version courte et mise au vote des deux versions. Cette année, modification des jours d'APC : lundi, mardi, jeudi.
Règlement voté à l'unanimité.

3) Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire :

Sur le temps méridien de 12h50 à 13h35, 3 jours par semaine (le lundi étant assuré par Mme Levet).

Au cours de la première période, 21 élèves ont bénéficié de cette aide essentiellement en copie/écriture, en lecture (fluence) et en maths (numération, sens opératoire, calcul mental).

Tous les élèves de CP et les CE1 ont été testés en fluence dans le cadre des évaluations nationales en lecture. En CP, trois élèves semblent en difficulté pour entrer dans la lecture. En CE1, en fluence, il apparaît que deux élèves sont en difficulté moyenne en lecture et un en difficulté sévère en début d'année.

Depuis le retour des vacances de Toussaint, l'atelier Chorale sur le temps d'APC a été reconduit. Ce sont 37 élèves qui y participent en 2 groupes: le mardi (17) ou le jeudi (20).

4) Parcours de l'élève : (Ce parcours est conditionné cette année par l'évolution de la situation sanitaire.)

* Parcours artistique et culturel :

- Cycle école et cinéma :

25/11 (cycle 2) «Wallace et Gromit» / 5/12 (cycle 3) « L'île de Black Mor» (à voir si les cycles 3 vont au ski ?)

- Visite de l'expo « Instants sauvages » : vendredi 25/11. Diaporamas spécifiques pour les classes de cycle 2 et de cycle 3, puis visite de l'exposition.

- Projet artistique avec Laurie Joly. Thématique de la devise républicaine (*liberté* CP/CE1, *égalité* CE1/CE2, *fraternité* CE2/CM1) à laquelle a été ajoutée la *laïcité* (CM1/CM2). Projet envisagé au printemps 2023.

* Parcours d'éducation à la santé :

- Activité Physique Quotidienne (30 min. / jour) : ping-pong, tennis, échecs, molky, ballons, boomerang...

- En janvier 2023, intervention de moniteurs de la Croix Rouge. Relance de cette action rééditée chaque année pour que les élèves qui partent au collège aient suivi 2 jours et demi de formation APS. Les CM2 quittent l'école avec un certificat de formation personnalisé et 1 livret spécifique (jeux et rappels des notions travaillé à partir du CM1).

- Intervention souhaitée auprès des CM2 de Mme Perret, infirmière scolaire du collège des Allobroges sur les thématiques liées à la puberté.

- Education à la sexualité : 3 séances par an, adaptées au niveau des élèves.

- Préparation, en lien avec le groupe des psychologues de l'Education Nationale du secteur, d'un protocole de présentation des violences faites aux enfants. L'association « Mémoire traumatique et victimologie » s'est couplée avec l'auteur jeunesse, Claude Ponti, pour créer un outil de communication destiné aux enfants : «*Quand on te fait du mal*» (Claude Ponti). Dans le cadre du projet d'école, l'équipe éducative souhaite intégrer cette information annuellement mais avec un encadrement très clair, présenté à toute la communauté éducative.

* Parcours citoyen:

- SIVALOR (anciennement SIDEFAGE): jeudi 10/11 cycle 3 sur la thématique de la consommation et de ses conséquences.

mardi 13/12 - cycle 2 à partir de 10h sur la thématique du compostage.

Demande de visite du C.I.E.L. (*dates non communiquées*).

- Relance des démarches E3D (Ecole engagée dans des démarches de développement durable) : L'école est labellisée au 1er niveau. Implication de l'élève dans toutes les démarches éco-citoyennes passées et projections vers de nouvelles actions.

- Préparation et invitation à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Dans le cadre du projet d'école, les enfants ont appris 3 chants commémoratifs et les élèves de cycle 3 ont lu des textes d'un poilu français, d'un soldat allemand et un texte sur la première minute de silence officielle en France le 11 novembre 1922.

* Parcours éducatif et sportif :

- Course USEP réalisée le jeudi 20/10 après-midi dans l'enceinte de l'école. Cette année, les distances de course sont les mêmes pour les garçons et les filles pour chaque niveau. Auparavant, elles étaient différentes à partir du CE2.

- Cycle « ski de fond » (cycle 3) : 4 jours prévus pour tous les CE2/CM1/CM2 du lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022.

- Randonnée raquettes (cycle 2) classes de CP et CE1/CE2 : Dates prévues - mardi 21 février , report prévu au vendredi 24 février.

- Cycle roller (CP-CE1-CE2) : apprendre le roller, différents ateliers, matchs de hockey en fin de cycle. Ce cycle prépare au ski de fond en cycle 3 (pas de patineur, autonomie...).
 - Cycle vélo : Obtention obligatoire du SRAV depuis la rentrée (Savoir Rouler A Vélo)
- Au sein de l'école : manier le vélo, apprendre la mécanique du vélo et les panneaux de circulation. Hors de l'école : sorties nature dans et autour de Cornier avec un encadrement renforcé (vendredis après-midi).

Ce cycle se termine par une grande sortie dans un environnement éloigné.

- Cycle piscine : Cycle sur 3 ans du CP au CE2. Test en fin de CE2 en vue de l'obtention du « Savoir nager ». Si le test n'est pas validé en fin de CE2, l'élève le repasse en CM1, voire CM2.

Pour les nageurs débutants, nous recommandons une pratique aquatique en dehors du temps de classe.

- Randonnée de fin d'année : Dates prévues - mardi 27 juin 2023, report prévu au vendredi 30 juin.

5) Projet d'école : 7 axes

- Développer la liaison interdisciplinaire.
- Développer un parcours citoyen.
- Développer un parcours de citoyen écoresponsable.
- Développer un parcours éducatif de santé de l'élève sur l'école .
- Développer le « Savoir nager », le SRAV.
- Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers par une réponse adaptée.
- Développer la communication numérique.

6) Point sécurité à l'école :

Il y a 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Incendie (2 par an) / Risques majeurs (1 dans l'année) ou Intrusion attentat (1 dans l'année).

- Un exercice incendie a été mené le 12/09/2022.
- En cours d'année, un autre exercice incendie et un exercice de mise en sûreté Intrusion-attentat seront réalisés.

7) Mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire :

4 Niveaux de prévention. Actuellement, niveau du socle : Les mesures barrières sont levées. Le lavage des mains demeure systématique à l'école. Les locaux sont aérés régulièrement.

Si un élève ou un personnel est testé positif : L'isolement est de 7 jours pleins, retour au 8^{ème} jour. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé et en l'absence de symptômes depuis 48 heures. Pas d'isolement des élèves cas contacts.

Si un élève ou personnel est cas contact : Réalisation d'un autotest ou test antigénique à J2 après le dernier contact avec l'élève déclaré positif ou dès que possible si l'annonce de la positivité se fait plus de 2 jours après sa dernière présence en classe.

Lorsqu'un 2^{ème} élève ou personnel devient positif dans une classe où le protocole a déjà été enclenché, on ne redémarre pas un cycle de dépistage pour tous, sauf si le nouveau cas positif a eu des contacts avec les autres élèves après un délai de 7 jours suite à l'identification du 1^{er} cas.

→ Actuellement, les élèves ayant eu la covid il y a moins de 2 mois ne sont pas soumis à l'isolement ni aux tests.

→ Concernant les cas contacts intra-familiaux : Enfant de moins de 12 ans et personnes avec schéma vaccinal complet : autotest ou test antigénique à réaliser à J2.

Pour rappel les cas intra-familiaux ne relèvent pas du contact tracing de l'Education Nationale mais de la CPAM.

8) Vigilance Sécurité renforcée Risque Attentat :

Ce niveau traduit la réponse de l'État face à un niveau élevé de la menace terroriste. Il n'est pas limité dans le temps.

L'accueil à l'entrée de l'école est toujours assurée par un adulte.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement être vérifiée.

L'école effectue 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) durant l'année scolaire, dont un, avant les vacances de la Toussaint. L'exercice PPMS « Attentat-intrusion » est à faire en priorité.

L'école assure que son PPMS et les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion sont efficaces et connues par l'ensemble des personnels et des représentants des parents d'élèves.

Des attentions particulières sont portées sur les abords des établissements afin d'éviter tout attroupement susceptible de nuire à la sécurité des élèves, mais aussi sur la sécurisation des activités périscolaires et des manifestations recevant du public telles que les kermesses, les fêtes de fin d'année ou autre évènement organisé par l'établissement. Au besoin, il convient donc aux organisateurs de se coordonner avec les services préfectoraux afin de déterminer précisément les mesures de sécurité à mettre en place.

En école primaire, les familles ne doivent pas s'éterniser devant les portes d'accès ou proche des barrières des établissements scolaires lorsqu'elles déposent ou récupèrent leurs enfants.

Les élèves ne doivent pas attendre trop longtemps l'ouverture des portes sur la voie publique.

Chacun doit impérativement signaler tout comportement ou objet suspects.

9) Evaluation d'école :

C'est un outil à destination de l'équipe enseignante.

Articulation en 4 domaines :

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Deux temps le caractérise :

- A) Autoévaluation : Mobilisation des acteurs internes et externes à l'établissement pour mesurer la perception, les besoins et les modifications. A cet effet, deux tableaux de collectes de données ont été transmis aux délégués de parents et aux membres de l'équipe municipale. Analyse des 4 domaines. Définir des priorités stratégiques et des objectifs. Identifier des pistes d'actions et des besoins en formation. Rédaction d'un rapport d'autoévaluation.
- B) Evaluation externe (1 à 2 journées) : Expertise des pièces du dossier. Echange avec les acteurs internes voire externes, passage possible dans les classes. Approfondissement de la réflexion commune avec les membres de l'école. Propose un plan d'actions et de formation. Rédaction d'un rapport d'évaluation présenté au conseil d'école.

10) Questions des parents : -

11) Intervention de Monsieur le maire ou de son adjointe.

Remerciements pour le travail de l'équipe enseignante. Remerciements pour le 11 novembre avec la présence en nombre des élèves et de leurs familles.

12) Remerciements :

Parents élus. M. le maire et son équipe de plus en plus disponible avec qui nous tissons des liens efficaces (ex: entretien régulier et lien direct avec les deux agents municipaux, modernisation du réseau téléphonique de l'école...).

Remerciements aux associations : Cantine, Sou des écoles, Un peu plus pour Cornier, Instants Sauvages, la Bibliothèque de Cornier.

Clôture de séance à 20h15.

Secrétaire de séance M. Maillard.